



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général Délégation à la mobilité et aux carrières Dossier suivi par : Michel MAGIMEL et Gilles Le LARD 78, rue de Varenne , 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01.49.55.81.80 - Fax : 01.49.55.83.70 Réf: MM/ND	NOTE DE SERVICE SG/DMC/N2013-0110 Date: 12 février 2013
--	--

Nombre d'annexes : 10

Objet : Appel à candidatures.

Mots-clés : Appel, candidatures, affectation, mouvement, mobilité, emploi

Destinataires	
<u>Pour attribution :</u> Administration centrale Services déconcentrés Etablissements d'enseignement Etablissements publics Réseau des IGAPS	<u>Pour information :</u> Syndicats

Il est fait appel à candidatures pour les postes suivants :

- chef de service de la forêt, de la ruralité et du cheval à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires,
- chef du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- chef du service de l'alimentation à la direction générale de l'alimentation,
- sous-directeur du droit des produits, des politiques sectorielles et des exploitations au service des affaires juridiques du secrétariat général,
- sous-directeur de la forêt et du bois au service de la forêt, de la ruralité et du cheval à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires,
- sous-directeur du droit de l'administration, de la concurrence et des procédures juridiques communautaires au service des affaires juridiques du secrétariat général,
- sous-directeur des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires au service de la statistique et de la prospective du secrétariat général,
- sous-directeur de la qualité et de la protection des végétaux au service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire à la direction générale de l'alimentation,
- sous-directeur des affaires sanitaires européennes et internationales au service de la coordination des affaires sanitaires à la direction générale de l'alimentation,
- sous-directeur de la politique de l'alimentation à la direction générale de l'alimentation.

Le délégué à la mobilité et aux carrières
Signé Michel MAGIMEL

Avis de vacance de chef de service (groupe II)

DGPAAT/CSFRC

Est vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de chef de service de groupe II à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires.

Le titulaire de l'emploi exerce, au sein de cette direction générale, les fonctions de chef du service de la forêt, de la ruralité et du cheval.

Le service de la forêt, de la ruralité et du cheval élabore les politiques de la forêt, du bois et du cheval et veille à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Il définit et met en œuvre l'application en France de la politique communautaire de développement rural. Il assure la tutelle du Centre national de la propriété forestière (CNPF), et la co-tutelle de l'Office national des forêts (ONF), et de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE).

Le titulaire de l'emploi sera chargé de conduire les politiques portées par le service et d'animer et de coordonner l'activité de deux sous-directions.

Les enjeux principaux du poste seront, au cours des prochaines années, la préparation de la réforme de la politique agricole commune (2ème pilier), la préparation du volet forestier de la future Loi d'avenir agricole et forestière et la gestion des suites de l'arrêt de l'étalonnage public.

Le titulaire de cet emploi devra avoir acquis une solide expérience dans tout ou partie des domaines d'activité du service (cheval, développement agricole et rural, forêt). Il devra également disposer d'une bonne connaissance du ministère et des services déconcentrés. Il devra être doté de capacités d'animation, de négociation et faire preuve d'un grand sens de l'organisation et d'une aptitude au management confirmée.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter du 7 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance de chef de service (groupe II)

DGER/CSESRI

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un emploi de chef de service de groupe II à la direction générale de l'enseignement et de la recherche où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de chef du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Ce service définit les politiques de formation supérieure, de recherche, d'innovation et de développement dans le champ de compétences et au service des priorités du ministère. Il pilote et coordonne les actions du ministère permettant de favoriser l'innovation dans les secteurs économiques relevant de ce champ. Il valorise les besoins et priorités du ministère auprès de l'Agence nationale de recherche (ANR) et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ainsi que de la Commission européenne. Il veille à favoriser, au travers de ces politiques, les liens avec l'enseignement technique et lui apporte un appui, notamment dans l'exercice de la mission de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée et des missions d'animation et de développement des territoires et de coopération internationale. Il assure le pilotage, le suivi et le contrôle de l'allocation et de l'utilisation des crédits et des emplois dans le cadre des programmes 142 et 776. Il accompagne les politiques du ministère sur la stratégie à l'international, l'environnement et le développement durable.

Le titulaire du poste conçoit, oriente, impulse, coordonne, anime et évalue l'action des deux sous-directions composant le service. Il coordonne les actions et l'animation des dossiers communs avec le service de l'enseignement technique, le secrétariat général et les autres directions du ministère. Il entretient et développe des collaborations avec les autres ministères et instances compétentes en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Pour assurer ces missions, une connaissance du système éducatif et de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que des compétences avérées dans la gestion des finances publiques sont nécessaires. Une aptitude marquée à l'animation d'équipes et à la négociation est également requise. La connaissance des enjeux et priorités des politiques publiques dans le domaine du ministère ainsi qu'une expérience des relations internationales et la pratique de l'anglais seront particulièrement appréciées.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter à compter du 7 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance de chef de service (groupe II)

DGAL/CSA

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un emploi de chef de service de groupe II à la direction générale de l'alimentation où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de chef du service de l'alimentation.

Ce service élabore pour le compte du ministère, la politique de l'alimentation et veille à sa mise en œuvre et à son évaluation. A ce titre, il coordonne l'action des directions et services en matière d'alimentation et élabore les règles relatives à l'alimentation humaine. Il veille notamment à la qualité nutritionnelle, la qualité de l'alimentation des populations les plus démunies, la qualité de l'offre alimentaire en restauration collective et la valorisation de la qualité des produits agricoles et alimentaires. Il coordonne également les actions du programme national pour l'alimentation relevant de l'action de chacun des ministères concernés et en prépare les rapports de suivi. Le service de l'alimentation a aussi mission d'élaborer et de suivre la réglementation relative aux contaminants de l'environnement. Il participe aux politiques de recherche du ministère qui assure la co-tutelle de l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Enfin, il élabore et assure le suivi de la réglementation des référentiels d'inspection et de contrôle en matière d'hygiène des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine et des établissements les préparant.

Pour assurer la direction de ce service, des compétences en matière de santé publique sont requises. Le titulaire de l'emploi devra également avoir une solide expérience du travail interministériel et maîtriser le fonctionnement en mode projet. Une aptitude marquée à l'animation d'équipes et à la négociation est également demandée.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter à compter du 7 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance de sous-directeur (groupe III)

DGPAAT/SDFB

Est vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de sous-directeur de groupe III à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires.

Le titulaire de l'emploi exercera, au sein de cette direction, les fonctions de sous-directeur de la forêt et du bois au service de la forêt, de la ruralité et du cheval.

La sous-direction de la forêt et du bois élabore la politique de gestion durable de la forêt et de ses produits et veille à sa mise en œuvre dans ses différents aspects économiques, écologiques et sociaux. Elle contribue à l'évolution de la sylviculture par la diversification, l'innovation et la promotion de bonnes pratiques sylvicoles. Elle définit le cadre des actions de prévention contre l'incendie, de lutte contre l'érosion, de restauration des terrains en montagne, de fixation des dunes. Elle concourt à l'élaboration de la politique de renforcement de la compétitivité de la filière de production forestière, de récolte et de valorisation du bois et des autres produits forestiers. Elle élabore et veille à la mise en œuvre de la politique de commercialisation des matériels forestiers de reproduction. Elle assure la tutelle du Centre national de la propriété forestière (CNPF) et la co-tutelle de l'Office national des forêts (ONF), de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), ainsi que de l'institut technologique-centre industriel français, chargé des secteurs de la forêt, de la cellulose, du bois-construction et de l'ameublement (FCBA).

Le titulaire de cet emploi devra avoir acquis une solide expérience dans le domaine rural et forestier. Il devra également disposer d'une bonne connaissance du ministère et des services déconcentrés. Il devra être doté de capacités d'animation, de négociation et faire preuve d'un grand sens de l'organisation et d'une aptitude au management confirmés.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7^e), dans un délai de trente jours à compter à compter du 7 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance d'un sous-directeur (groupe III)

SAJ/SDPPSE

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un emploi de sous-directeur de groupe III au secrétariat général, service des affaires juridiques, où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de sous-directeur du droit des produits, des politiques sectorielles et des exploitations.

Cette sous-direction exerce les attributions définies au II de l'article 2 du décret n° 2008-636 du 30 juin 2008 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche, pour les questions juridiques relatives à la sécurité et à la qualité des produits, en particulier aux questions liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des polices sanitaires dans le secteur animal et végétal, aux politiques sectorielles, ainsi qu'aux exploitations, à l'aménagement rural, à l'environnement et à la forêt.

Dans ces domaines, elle exerce des fonctions de conseil, d'expertise et d'assistance juridique auprès de l'administration centrale du ministère, des services déconcentrés et des établissements publics sous tutelle.

Elle participe à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relevant de ces domaines de compétence et contribue à la diffusion des connaissances juridiques.

Pour assurer ses missions, le sous-directeur coordonne l'action de trois bureaux, chargés respectivement des questions juridiques liées à la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires, à l'exercice des pouvoirs de police administrative en matière vétérinaire et de protection des végétaux et à la qualité des produits, des questions juridiques liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques communautaires et à l'organisation économique des filières de production animales et végétales, et des questions juridiques relatives au statut et au contrôle des structures des exploitations, à l'aménagement foncier rural, à la réglementation des bois et forêts, et aux enjeux environnementaux de ces activités.

L'emploi nécessite de très solides connaissances en droit public, une bonne culture juridique générale, une bonne expérience du contentieux et d'excellentes capacités d'analyse juridique. Le titulaire de l'emploi doit également posséder des capacités d'encadrement, de coordination et de négociation.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter du 7 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance d'un sous-directeur (groupe III)

SAJ/SDACPJC

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un emploi de sous-directeur de groupe III au secrétariat général, service des affaires juridiques, où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de sous-directeur du droit de l'administration, de la concurrence et des procédures juridiques communautaires.

Cette sous-direction exerce les attributions définies au II de l'article 2 du décret n° 2008-636 du 30 juin 2008 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture et de la pêche, pour les questions juridiques relatives aux personnels du ministère, à l'organisation des services et établissements publics relevant du ministère, à l'enseignement agricole, au régime du travail et de la protection sociale agricole, aux contrats publics, ainsi qu'aux questions de concurrence, de finances publiques, et au régime des biens des personnes publiques.

Dans ces domaines, elle exerce des fonctions de conseil, d'expertise et d'assistance juridique auprès de l'administration centrale du ministère, des services déconcentrés et des établissements publics sous tutelle. Elle participe à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relevant de ces domaines de compétence et contribue à la diffusion des connaissances juridiques. exerce également une fonction de coordination, de conseil, d'expertise et d'assistance juridique dans le domaine du droit communautaire et international. Elle assure enfin l'enregistrement et le suivi administratif des dossiers contentieux de niveau central du ministère ainsi que des projets de textes et demandes d'avis transmis au service, est chargée de la gestion et de la diffusion de l'information juridique et assure l'exécution financière des décisions juridictionnelles.

Pour assurer ses missions, le sous-directeur coordonne l'action de deux bureaux, un bureau chargé du droit de l'administration et un bureau chargé du droit financier, des contrats publics et de la concurrence et de deux missions, l'une chargée des questions relatives au droit européen et international et l'autre des fonctions transversales de greffe, d'exécution des décisions de justice, et de diffusion de l'information juridique. Il contribue à l'encadrement et à l'évaluation des animateurs des réseaux juridiques des services déconcentrés du ministère.

L'emploi nécessite de très solides connaissances en droit public ainsi qu'en droit communautaire et international, une bonne culture juridique générale, une bonne expérience du contentieux et d'excellentes capacités d'analyse juridique. Le titulaire de l'emploi doit également posséder des capacités d'encadrement, de coordination et de négociation.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter du 7 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance d'un sous-directeur (groupe II)

SSP/SDSAFA

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un emploi de sous-directeur de groupe II au service de la statistique et de la prospective du secrétariat général, où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de sous-directeur des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires.

Cette sous-direction, située à Castanet Tolosan (Haute-Garonne), assure en priorité la préparation du programme général de travail de la statistique, sa mise en œuvre et son évaluation. Elle pilote la conception, l'harmonisation et la coordination de ces actions en lien étroit avec l'Office européen des statistiques (Eurostat) et avec l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE). Elle apporte un appui méthodologique et technique aux services régionaux chargés de l'information statistique.

Le titulaire de l'emploi aura à traduire les orientations stratégiques du service en projets opérationnels et en plans d'action. Il organisera et pilotera au quotidien, une grande variété de situations et de dossiers en mobilisant les quatre chefs de bureaux et les chargés de mission de la sous-direction, en leur apportant connaissances et informations nécessaires et en les impliquant dans un réseau de compétences internes et externes. Il relayera enfin le chef de service dans le pilotage des actions régionales de métropole et d'outre-mer.

L'emploi nécessite de solides connaissances dans le domaine de la statistique agricole et de l'organisation générale des ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie tant au niveau central que déconcentré. Des capacités avérées en matière de management, d'animation, d'organisation, d'initiative et d'anticipation sont également requises.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter du 7 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance de sous-directeur (groupe II)

DGAL/SDQPV

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un emploi de sous-directeur de groupe II à la direction générale de l'alimentation (DGAL), où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de sous-directeur de la qualité et de la protection des végétaux au service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire.

La sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux a pour principale mission de prévenir et de contrôler les conditions de production des végétaux garantissant la santé publique et la sécurité de l'environnement. A ce titre, elle est chargée de mettre en œuvre des actions de détection et de surveillance des risques sanitaires et phytosanitaires ainsi que des actions de contrôle des conditions de production des végétaux et de promotion des modes de production respectueux de la santé et de l'environnement. La sous-direction est composée de trois bureaux en administration centrale et d'un département aux compétences nationales, chargé de la santé des forêts.

Le titulaire de l'emploi assure l'animation et la coordination de ces différentes structures. Il est également un acteur essentiel de la déclinaison du plan Ecophyto et du plan semences et agriculture durable.

Le candidat retenu devra porter un fort intérêt pour les questions sanitaires, phytosanitaires et d'environnement. L'emploi nécessitant de nombreux déplacements, il devra être très disponible, dynamique et réactif. Il devra posséder des aptitudes au management et à la négociation, ainsi qu'à la communication et à la gestion. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter du 12 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance de sous-directeur (groupe III)

DGAL/SDASEI

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un emploi de sous-directeur de groupe III à la direction générale de l'alimentation (DGAL), où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de sous-directeur des affaires sanitaires européennes et internationales au service de la coordination des affaires sanitaires.

Cette sous-direction est responsable du dispositif de contrôle aux frontières des produits importés, de la négociation et de la certification des conditions à l'exportation vers les pays tiers et de la coordination des négociations européennes et multilatérales dans les domaines sanitaire et phytosanitaire.

Le sous-directeur assure le pilotage du Service à compétence nationale d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) et l'animation de deux bureaux.

Le titulaire du poste est chargé d'animer un champ relationnel particulièrement large, tant au sein de l'administration française (ministère de l'agriculture, interministériel, ambassades et opérateurs) qu'avec les fédérations et syndicats professionnels, l'administration et les partenaires européens ainsi qu'avec les homologues des pays tiers et les organisations internationales normatives.

Pour assurer ces missions, une expérience européenne et internationale confirmée est demandée. Des compétences en santé publique vétérinaire sont également nécessaires. Des aptitudes marquées à l'animation d'équipes et à la négociation sont également requises. La connaissance de l'anglais est indispensable, la maîtrise d'une deuxième langue étrangère serait un atout.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter du 12 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.

Avis de vacance de sous-directeur (groupe III)

DGAL/SDPA

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un emploi de sous-directeur de groupe III à la direction générale de l'alimentation (DGAL), où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de sous-directeur de la politique de l'alimentation.

La sous-direction de la politique de l'alimentation est chargée de la définition de la politique publique de l'alimentation et de sa mise en œuvre. A ce titre, elle assure la coordination générale des autres directions et des services déconcentrés du ministère en matière d'alimentation en lien avec les services impliqués des autres ministères. Elle est également chargée de la préparation, du suivi, du contrôle et de l'évaluation de la réglementation relative aux contaminants physico-chimiques. Elle mobilise l'expertise scientifique et technique nécessaire à l'élaboration des diverses réglementations dans les domaines de compétences de la DGAL. Elle assure l'exercice de la tutelle de l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avec les autres ministères concernés. Elle participe enfin à la définition et à la mise en œuvre des politiques de recherche dans les domaines de compétence de la DGAL.

Le titulaire de l'emploi coordonne et anime l'action des bureaux de la sous-direction dont il a définit les orientations stratégiques.

Le candidat retenu devra posséder une bonne connaissance du travail en interministériel, une expérience dans ce secteur en la matière serait un atout. Il saura travailler en réseau et devra être un bon négociateur.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Secrétariat général), 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter du 2 février 2013, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.